

Cfdt:

LE GUIDE TRÈS PRATIQUE



WINGZ



BNP PARIBAS

SOMMAIRE

LES CONGÉS ANNUELS	P04
LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS	P06
LA MUTUELLE	P07
LA PRÉVOYANCE	P08
LES ABSENCES	P10
CONGÉS MATERNITÉ - PARTERNITÉ	P12
FRAIS DE GARDE	P16
CADRE OU CADRE AU FORFAIT	P18
LE PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE - PEE	P20
LE PLAN ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF - LE PERCO	P22
LE COMITÉ D'ENTREPRISE - CE	P24
LES CHÈQUES VACANCES	P25
LES PRIMES	P26
LA Cfdt	P28
LE SYNDICAT	P29
SOCIAL	P30
LOGEMENT	P32
ÊTRE ADHÉRENT	P34

LES CONGÉS ANNUELS

TES DROITS

Tes droits à congés acquis l'année précédente sont utilisables du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

- Tu es autorisé à prendre des congés par anticipation si tu es nouvellement embauché ou si tu reviens d'un congé non rémunéré au cours duquel tu n'as acquis aucun droit à congé annuel.
- L'intégralité de tes droits à congés doit être consommés au 31 décembre de l'année concernée (épargnés ou reportés).
- Tu dois prendre au moins 20 jours de congés entre le 1er juin et le 15 octobre, avec un minimum de 10 jours de congés consécutifs.
- Tes absences ou tes congés sans rémunération qui ne sont pas considérés comme étant du travail effectif ont un impact sur le décompte de tes droits.
- Pour des congés souhaités entre le 1er janvier et le 30 avril, tu poses tes congés dans INCA avant le 1er octobre de l'année précédente.
- Pour des congés souhaités entre le 1er mai et le 30 septembre, tu poses tes congés dans INCA avant le 1er février de l'année en cours.
- Pour l'utilisation de reliquats souhaités entre le 1er octobre et le 31 décembre, tu poses tes congés sur INCA avant le 1er juillet de l'année en cours.

JOUR DE FRACTIONNEMENT

Tu peux bénéficier d'un droit de congé supplémentaire par année civile, dit jour de fractionnement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Tu poses 5 jours de congés annuels ouvrés consécutifs, hors droits RTT ;
- Cette période de congés est prise en dehors des vacances scolaires de la zone où tu travailles et se situe : entre le 1er janvier et le 30 avril ou entre le 16 octobre et le 31 décembre. Tu as ensuite jusqu'au 31 Décembre pour alimenter le Compte Epargne Temps (CET).



Si en fin d'année il te reste des jours ou heures de congés ou RTT, pense à les mettre sur ton Compte Épargne Temps, tu pourras en bénéficier à tout moment après épuisement des congés en cours pour la première année.

Le CET s'ouvre automatiquement dès la première alimentation (ancienneté mini de 12 mois),

Plafond d'alimentation ANNUEL :

- 10 Jours par an pour les - 50 ans
- 15 jours par an pour les + 50 ans ou cadre au forfait.
- Maxi 20 jours suite absences (maternité, maladie, accidents)

TEMPS À LA CARTE

Le temps à la carte est une formule proposée à tous les collaborateurs en CDI qui permet de bénéficier, en plus des congés légaux rémunérés, de congés supplémentaires sans rémunération financés par un prélèvement mensuel sur salaire. Le temps à la carte te permet d'acheter entre 1 à 20 jours.

TEMPS PARTIEL DE FIN DE CARRIÈRE

En fin de carrière, tu peux bénéficier d'une réduction de ton temps de travail pour te permettre une transition entre ton activité professionnelle et ta retraite.

Un dispositif de temps partiel hebdomadaire correspondant à un temps de travail de 80% rémunéré à 90% et d'une durée comprise entre 12 et 24 mois à ton choix ;

Un dispositif de temps partiel annualisé correspondant à un temps de travail de 60% rémunéré 66% et d'une durée fixe de 12 mois. **Demander l'accord signé à vos élus Cfdt.**

Pour tous tes renseignements,
contacter vos élus Cfdt.

NOUVEL ARRIVANT

Lors de ton entrée dans le Groupe, ton adhésion au régime « Mutuelle de base » se fait automatiquement, sauf pour les collaborateurs en CDD de moins de 12 mois:

Mutuelle du Groupe BNP Paribas

ACI CKA01A1

3-5-7 Rue du Général Compans

93500 PANTIN

01 40 14 28 00 (du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00)

Il t'est possible de choisir des options et de faire adhérer tes ayants droits que sous certaines conditions. Ta cotisation mensuelle est prélevée sur ton bulletin de paie sur la ligne « complémentaire santé forfait ».

Tu peux également te procurer l'ensemble du dossier sur l'intranet :

- <https://b2e.group.echonet/pid75457-lid1/sant-e---action-sociale.html>
- echonet/mon espace RH/santé et action sociale/mutuelle BNP PARibas

LA CARENCE

La carence ou le délai de carence correspond aux 3 premiers jours calendaires d'arrêt maladie. Elle n'est pas indemnisée par la CPAM. La carence de tes 3 premiers arrêts maladie survenus au cours d'une année glissante est rémunérée par ton employeur. Tu perçois ton salaire dans son intégralité.

NAISSANCE

Lors de la naissance de ton enfant, pense à mettre à jour Sitadin, envoie un acte de naissance à la Mutuelle, Alis et au CE.

CMUC

Si tu bénéficies de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), il faut en faire part à la Mutuelle BNP Paribas dans le mois de ton embauche.

SOCLE DE BASE

Tu viens d'être embauché, tu bénéficies de la prévoyance flexible, quelle que soit la nature et la durée de ton contrat de travail.

Dans un premier temps, sous la forme du «régime de référence», la modification se fait lors de l'opération de choix annuel en décembre.

Socle de base :

- Les garanties communes à tous : l'incapacité temporaire et totale de travail.
- L'invalidité, la garantie obsèques, les capitaux décès, la rente relais de réversion.
- 5 unités pour toi-même + 4 unités par enfant à charge.

LES PRESTATIONS

Le régime de référence te garantit les prestations suivantes :

- Incapacité temporaire et totale de travail 80 % (soit 3 unités).
- Invalidité 1^{ère} catégorie 50 %.
- Invalidité 2^{ème} catégorie 80 %.
- Invalidité 3^{ème} catégorie 90 %.
- Garantie obsèques 150 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale 1.

- Capital décès 150 % (soit 2 unités) (célibataire, veuf, divorcé, sans enfant à charge).
- 200 % (soit 2 unités) + 150 % par enfant à charge (soit 4 unités) (marié ou pacsé avec ou sans enfant à charge).
- Célibataire, veuf, divorcé avec enfant à charge.
- Majoration du capital décès 30 % par ascendant ou ex-conjoint à charge.

LES COORDONNÉES

Tu peux te renseigner auprès de tes élus Cfdt.

CARDIF Service Gestion Entreprises

Prévoyance flexible

8, rue du Port – 92 728 Nanterre CEDEX

<http://prevoyanceflexible.ams.echonet>

LES ABSENCES

- Jour(s) utilisable(s) le jour de l'évènement, ou dans un délai de 2 à 3 jours maximum autour de cet évènement.
- Absence ou congé non fractionnable, sauf en cas de week-end, de jour(s) férié(s) ou de journée(s) libérée(s) temps partiel dans la période de congé ou d'absence.

Tableau des droits événements familiaux :

Intitulé	Nombre de jours ouvrés	
Mariage ou remariage du salarié	5	congé rémunéré à hauteur de 4 jours si ancienneté < 1 an
PACS ou nouveau PACS du salarié	5	congé rémunéré à hauteur de 4 jours si ancienneté < 1 an
Mariage d'un enfant du salarié	2	congé rémunéré à hauteur de 1 jour si ancienneté < 1 an
Mariage d'un autre descendant du salarié	2	congé non rémunéré si ancienneté < 1 an
Naissance ou adoption d'un enfant	3	
Décès du conjoint ou partenaire lié par un PACS	5	congé non rémunéré à hauteur de 3 jours si ancienneté < 1 an
Décès d'un enfant du salarié	5	
Décès d'un enfant du conjoint ou partenaire lié par un PACS	congé non rémunéré si ancienneté < 1 an	
Décès des père et mère du salarié, ou des père et mère de son conjoint ou partenaire lié par un PACS	3	
Décès d'un frère ou d'une soeur du salarié	3	
Décès d'un beau-frère ou d'une belle-soeur (y compris frère ou soeur du partenaire lié par un PACS)	2	congé non rémunéré si ancienneté < 1 an
Décès d'un autre descendant ou ascendant du salarié	2	congé non rémunéré si ancienneté < 1 an
Décès d'un autre descendant du conjoint ou partenaire lié par un PACS (petit-enfant, arrière-petit-enfant, etc.)	1	congé non rémunéré si ancienneté < 1 an
Survenance d'un handicap chez un autre enfant du salarié	2	
Déménagement à l'initiative du salarié 1 fois max. par année civile	2	congé non rémunéré si ancienneté < 1 an
Déménagement à l'initiative de la Banque	2	
Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française, y compris pour le conjoint	0,5	
Rentrée scolaire (de la 1ère année de scolarité jusqu'à l'entrée en 6ème incluse)	2 heures d'autorisation d'absence le jour de la rentrée	

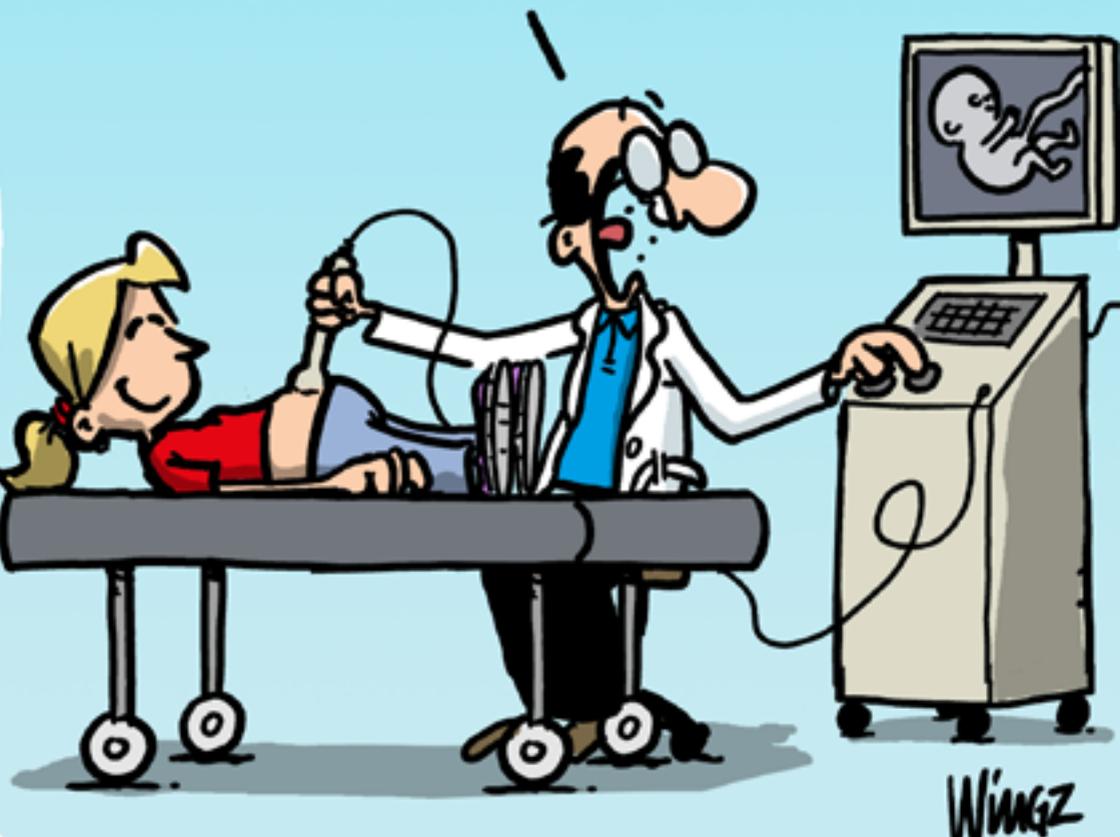
Degrés de parenté pour l'ouverture des droits :

Lien de parenté	Statut	Ouverture du droit à l'absence
Enfant	Descendant 1er degré	oui
Père, mère	Ascendant 1er degré	oui
Petits-enfants	Descendants 2ème degré	oui
Grands-parents	Ascendants 2ème degré	oui
Frère, soeur	Collatéraux 2ème degré	oui
Arrière-grands-parents	Ascendants 3ème degré	oui
Arrière-petit-enfants	Descendants 3ème degré	oui
Oncle, tante, neveu, nièce	Collatéraux 3ème degré	non
Cousin, cousine	Collatéraux 4ème degré	non



J'AI UNE
BONNE
NOUVELLE!

... VOTRE MARI VA
POUVOIR BÉNÉFICIER
DE TROIS ABSENCES
RÉMUNÉRÉES!



ABSENCE POUR EXAMEN

Tes élus Cfdt te rappellent que :

Les futures mamans bénéficient des examens prénataux. Les examens prénataux (échographies, ...) et postnataux obligatoires font l'objet d'autorisations d'absence. Il en est de même des examens supplémentaires intermédiaires prescrits par un médecin ou une sage-femme. Préalablement à ton absence, tu dois en informer ta hiérarchie et produire un justificatif.

Les futurs papas, vous aussi, pouvez bénéficier d'autorisations d'absences rémunérées pour les 3 examens médicaux obligatoires sur présentation d'un justificatif, ainsi que du congé parental d'éducation jusqu'au 3^{ème} anniversaire de ton enfant.

Pour tout savoir sur :

- Allègement d'horaires
- Nombre de jours d'absences
- Rémunération...

Une seule adresse (lien vers ALIS > Guide pratique maternité) :

Contacte tes élus Cfdt pour plus de renseignements.

LES ENFANTS

		Période prénatale	Période postnatale	Durée totale du congé
Naissance simple	1er et 2e enfant	6 semaines soit 42 jours	10 semaines soit 70 jours	16 semaines soit 112 jours
	À partir du 3e enfant	8 semaines soit 56 jours	18 semaines soit 126 jours	26 semaines soit 182 jours
Naissance gémellaire		12 semaines soit 84 jours	22 semaines soit 154 jours	34 semaines soit 238 jours
Naissance de triplé (ou plus)		24 semaines soit 168 jours	22 semaines soit 154 jours	46 semaines soit 322 jours

L'ALLOCATION SPÉCIALE FAMILLE - CAS GÉNÉRAL

Age de mon enfant à charge fiscale au 31/12 de l'année en cours.	Un salaire au foyer ou Deux salaires BNPP SA (*)	Deux salaires au foyer et Conjoint non BNPP SA
De la naissance à 5 ans entre le 01/01 et le 31/12 de l'année en cours	176,14€	107,02€
De 6 ans à 10 ans entre le 01/01 et le 31/12 de l'année en cours	210,39€	168,53€
De 11 ans à 18 ans entre le 01/01 et le 31/12 de l'année en cours	257,95€	230,21€
De 19 ans à 24 ans entre le 01/01 et le 31/12 de l'année en cours	340,40€	305,36€

* L'allocation est perçue sur le bulletin de salaire du mois de Mai.

NOMBRE DE JOURS POUR ENFANTS MALADES

	1 enfant de - de 15 ans	2 enfants de - de 15 ans	3 enfants et + ayant - de 15 ans
Nombre de jours/an (par année glissante)	6 jours	9 jours	12 jours
Nombre de jours/an si hospitalisé (par année civile)	2 jours	2 jours	2 jours

A SAVOIR

- Tu bénéficies d'un jour supplémentaire pour ton enfant handicapé à charge fiscale, quel que soit son âge.
- Tu peux bénéficier d'un Congé Parental d'Education si tu justifies d'une ancienneté minimale d'un an chez BNP Paribas.

ENFANTS HANDICAPÉS

- Tu es autorisé à t'absenter pour accompagner ton enfant handicapé à des rendez-vous médicaux ou administratifs liés à sa situation de handicap.
- Cette autorisation est de deux journées par année civile (pouvant être prises par demi-journées), sur production de justificatifs (Pour plus de renseignements, se rapprocher de tes élus Cfdt).

INDEMNITÉS DE CRÈCHE ET DE GARDE

N'oublie pas de faire le nécessaire pour bénéficier des **indemnités de crèche** et de **garde** versées par BNP Paribas.

Crèche et garde :

Enfants de - de 6 ans à charge gardés hors du domicile à titre onéreux.

Garde du mercredi et vacances scolaires : enfants entre 6 et 11 ans, à charge, gardés hors du domicile à titre onéreux.

- **Montant de la facture** avec un maximum de **5,50€/jour** et **par enfant**.
- Uniquement sur tes jours travaillés.
- Une attestation de l'employeur de ton conjoint, qui précise, qu'il ne perçoit pas d'indemnisation de frais de garde.

RENTÉE SCOLAIRE

Pour les entrées en maternelle, CP, collège jusqu'à la 6ème inclus et les changements d'établissement, tu peux accompagner tes enfants, il suffit d'en faire la demande.

2H le matin ou l'après-midi le jour de la rentrée, en accord avec ton manager.



Tu relèves du forfait jours dans les cas suivants

- Régime obligatoire : tu es au forfait jours à partir du niveau K, ou si ton métier ou ton poste implique que ton horaire de travail ne peut être prédéterminé en raison de la nature de tes fonctions, de l'autonomie de ton travail etc.
- Régime optionnel : pour certains métiers ou certains postes, tu peux opter pour le régime du forfait jours.

Tu n'as pas d'horaire de travail mais un nombre de jours de travail à effectuer sur l'année civile:

	Forfait jours (1) (2)		
	Cadre	Cadre supérieur	Cadre dirigeant
Temps plein	211	217	223
Temps réduit 90 %	190	195	200
Temps réduit 80 %	169	173	178
Temps réduit 60 %	127	130	134
Temps réduit 50 %	106	109	112

Comment est calculée la prime?

- La prime de forfait correspond à (versée au 1er janvier) :
(salaire de base x pourcentage de temps de travail) X 2.3%
- Elle est soumise à cotisations et contributions sociales, et imposable.
- Elle est payée avec le salaire du mois de janvier.

En tant que cadre au forfait, tu peux demander à revenir à l'horaire collectif au bout de 2 ans, si tu relèves du régime de forfait optionnel.

Quels sont les impacts ?

- Tu es alors soumis aux horaires de travail en vigueur au sein de ton entité. Si ton entité dispose d'un accord définissant des horaires variables, tu bénéficies de ce dispositif.
- Tu ne bénéficies plus de la prime de forfait
- Tu bénéficies de RTT supplémentaires.
- Pour tous les salariés, forfait jours ou horaires collectifs, le temps de repos est de 11 heures au minimum consécutives (temps de trajet domicile / travail inclus) et de 35h consécutives le week-end. Pour t'aider à choisir si tu prends le forfait, contacte tes élus Cfdt pour échanger.

QUI : Tous les salariés (en CDI ou CDD) ayant 3 mois d'ancienneté dans le Groupe BNP Paribas.

COMMENT : tu as accès au PEE.

BNP PE&RE t'adressera alors automatiquement un identifiant et un mot de passe à ton domicile dans deux courriers distincts qui te permettront de te connecter au site BNP PE&RE.

ALIMENTATION

- En y investissant tout ou partie de ta participation ou de ton intéressement,
- En effectuant des versements volontaires, occasionnels ou périodiques directement à partir de PERSONEO accessible depuis le Site BNP P E&RE >
- Le montant total investi par année dans le PEE et PERCO au titre des versements volontaires est limité à 25 % de la rémunération brute annuelle (salaire et pension de retraite).

L'abondement constitue une contribution de l'entreprise proportionnelle à ton effort d'épargne, dans la limite d'un plafond. Seuls l'intéressement et les versements volontaires sont abondables dans le cadre du PEE, selon les supports de placement choisis.

Cet abondement est de 300 % pour les 70 premiers euros épargnés soit un montant maximal de 210 euros pour 70 euros épargnés.

Tes élus restent à ta disposition pour tous renseignements.

FISCALITÉ

Les sommes sont bloquées pour 5 ans, en contrepartie :

- L'abondement versé est exonéré d'impôts sur le revenu et seulement soumis aux prélèvements sociaux.
- Les plus-values éventuelles, lors de la cession de part sont également exonérées de l'IR mais soumises à prélèvements sociaux.

DISPONIBILITE

9 cas de déblocage anticipé sont prévus par la loi :

- Mariage ou PACS
- Naissance ou adoption d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant
- Divorce, dissolution d'un PACS ou séparation
(avec la garde d'au moins un enfant mineur)
- Invalidité de vous-même, de vos enfants, de votre conjoint ou de la personne qui vous est liée par un PACS
- Décès du salarié ou son conjoint.
- Création ou reprise d'une entreprise par toi, ton conjoint ou la personne qui t'est liée par un PACS
- Cessation de ton contrat de travail (ex : retraite, démission, licenciement)
- Acquisition ou agrandissement de ta résidence principale ou remise en état suite à une catastrophe naturelle reconnue par arrêté ministériel
- Surendettement

CONTACT

Comment disposer de mon épargne ?

Sur le site de BNP P E&RE > <http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com>

Par téléphone au 0969 320 392

Par courrier à BNP P E&ERE - TSA 80.007 - 93736 BOBIGNY Cedex 09

Pour toutes tes questions, tes élus CFDT sont à ta disposition.

LE PLAN ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF - LE PERCO

QUI ?

Dès 3 mois d'ancienneté dans le Groupe, tu as accès au PERCO. Tu reçois automatiquement un identifiant et un mot de passe à ton domicile dans deux courriers distincts, afin de te connecter au site de BNP PE&RE.

VERSEMENTS

Je peux alimenter mon PERCO :

- En y investissant tout ou partie de mon intéressement ou de ma participation
- En effectuant des versements volontaires, occasionnels ou périodiques, directement depuis le site BNP PE&RE.

Tu consultes les modalités de versements volontaires :

- En y transférant des avoirs issus du PEE (sous certaines conditions)
- En y transférant des droits inscrits au CET (Compte Epargne Temps)
- Rappel : Le montant total investi par année dans le PEE et le PERCO au titre des versements volontaires est limité à 25 % de la rémunération brute annuelle (salaire et pension de retraite).

GESTION

Deux types de gestion te sont proposés :

- la gestion libre,
- la gestion pilotée

Tu peux modifier à tout moment tes choix d'investissement

Tu peux effectuer tes opérations sur le Perco, après connexion au site de **BNP PE&RE** > à l'aide des mêmes identifiants et mots de passe que pour la gestion de ton épargne salariale actuelle.

Après activation de ton PERCO, celui-ci apparaîtra dans la liste de tes dispositifs en dessous de ton PEE.

ABONDEMENT

Versement			Regles d'abondement
Quand	Comment	Abondement Possible ?	
Une fois par an pendant la période de choix pour la participation et l'intéressement	- Participation (tout ou partie) - Intéressement (tout ou partie)	oui oui	Modalités de l'abondement Quel que soit le support sur lequel l'investissement est effectué
Toute l'année pour les versements volontaires et les transferts	- Exceptionnels par prélèvement sur compte bancaire via internet, par carte bleue (ou par chèque) - Transfert des sommes disponibles ou indisponibles - Du PEE - Du PERCO d'un ancien employeur - Transfert de droit CET (pas an max)	oui oui oui	75 % jusqu'à 250€ 50 % au-delà de 250€ et jusqu'à 1000€ 20% au-delà de 1000€ et jusqu'à 5000€ Plafond annuel : 1362.50€

SORTIE

Lors de ton départ à la retraite, plusieurs choix s'offrent à toi :

- La sortie en capital
- La sortie en rente
- Le maintien de ton épargne dans le Perco

DEBLOCAGES ANTICIPES

- Ton invalidité, de tes enfants, de ton conjoint ou de la personne qui t'est liée par un PACS
- Ton décès, de ton conjoint ou de la personne liée par un PACS
- Acquisition ou construction de ta résidence principale ou remise en état suite à une catastrophe naturelle reconnue par arrêté ministériel
- Surendettement

À QUOI SERT-IL ?

Élus pour 4 ans par les salariés de toute la DRRP, les membres du CE assurent une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle. Le CE doit être informé et consulté sur les décisions relatives à la marche générale de l'entreprise.

Le CE gère les activités sociales et culturelles

Les commissions du C.E :

- Culture sport et loisirs (billetterie, voyages,...)
- Activités sociales (sorties enfants, Noël, etc...)

CE de la DRRP : www.ce-bnpparibas-drbp.com

CCE de BNP Paribas : Colonies de vacances, vacances du personnel, vols secs...

https://cce.bnpparibas.com/login_site.php?back_url=%2F

Tu arrives chez BNP Paribas, la subvention du CE DRRP est une subvention variable en fonction des revenus fiscaux de référence du foyer et de sa composition. Le barème des taux de subvention est détaillé dans les conditions générales.

COMBIEN ?

La demande porte uniquement sur 1 carnet de chèque-vacances d'une valeur qui est déterminée chaque année.

COMMENT FAIRE ?

Pour pouvoir t'inscrire, tu dois avoir fourni, au préalable, ton ou tes avis d'imposition N-1 à ton responsable d'antenne CE.

Une seule demande est acceptée par ouvrant droit et par année civile.

Ces documents devront être adressés à : Ton antenne locale.

COMMENT LES UTILISER ?

Tu peux utiliser tes Chèques - Vacances pour régler tout ou partie des colonies de vacances proposées par le CCE BNP PARIBAS.

Pour connaître l'ensemble des sites où utiliser les chèques - vacances, **consultez le site ANCV**

- Exemples d'utilisations : PENSEZ A ADHÉRER AU TÉLÉPÉAGE, c'est gratuit !
Site : Vinci autoroute.
- Billets de train (réductions supplémentaires sur billet congés payés)
- Billets d'avion, Locations de vacances, campings... Activités, Loisirs, repas.

Le + pour toi ou tes enfants entre 18 et 25 ans

Afin de profiter de plus d'avantages

Rendez-vous sur : depart1825.com

Plus d'informations par téléphone au : 01 73 29 20 28. Tes élus Cfdt sont là pour toi.

LA PRIME DE TRANSPORT IDF NÉGOCIÉE PAR LA Cfdt

Complément de transport automobile, moto /scoter- Lieux de résidence habituelle et de travail tous deux en Ile de France hors Paris intra muros (Non utilisable des transports en commun) - Mettre à jour dans SITADIN

PRIME FORMATION DIPLÔMANTE

Plusieurs formations diplômantes peuvent être réalisées sous certaines conditions.

Les diplômes préparés sont les suivants :

- Brevet Professionnel sur 2 ans
- BTS Banque option des Particuliers sur 1 an
- BTS Banque option des Professionnels sur 1 an
- Licence Professionnelle Clientèle Expert sur 1 an
- Institut Techniques Bancaires (ITB) sur 2 ans

Ces formations sont réalisées en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire.

Tout Salarié en activité, en une seule fois, à l'obtention du BP Banque, de l'ITB, ou du CESB, **perçoit une prime dont le montant est susceptible d'évoluer.**

Primes pour formations bancaires diplômantes dispensées par le CFPB :

- Du brevet au BTS : 1 600 €
- Bachelor et licence : 1 700 €
- ITB : 1 900 €
- + prime « multimedia » de 1 000 € à l'inscription
- Préparation à l'examen

Une préparation pour tous les salariés passant l'ITB à Louveciennes est organisée, avec sensibilisation à l'entretien et entraînement pour l'oral. Pour toutes ces formations CFPB, les jours d'examens doivent être neutralisés dans INCA.

MOBILITÉ

Pour toutes tes questions sur ta mobilité, contacte tes élus Cfdt.



La Confédération Française Démocratique du Travail est la 1ère organisation syndicale française. Nous sommes un syndicat d'adhérents, représentatif et légitime auprès des salariés, et comptons le plus grand nombre d'adhérents en France.

VALEURS

Les Valeurs portées par la Cfdt sont **DEMOCRATIE**, **SOLIDARITE**, **EMANCIPATION**, **INDEPENDANCE** et **AUTONOMIE**. La Cfdt se veut force de proposition et préfère la négociation à l'opposition systématique et la confrontation.

FONCTIONNEMENT

Chaque adhérent paie une cotisation de 0.80% du salaire net, déductible des impôts à hauteur de 66% (100% si frais réels). Cela garantit à la Cfdt une indépendance politique et en fait un syndicat d'adhérents.

LA SECTION SYNDICALE CFDT

Elle est composée de tous les adhérents d'un périmètre défini. Le Délégué Syndical anime et diffuse les informations et est disponible pour répondre aux interrogations de ses adhérents et de l'ensemble des salariés.

Le Syndicat est là pour défendre et promouvoir les intérêts et les droits des salariés. BNP Paribas fait partie des entreprises qui ont la chance d'avoir des organisations syndicales actives et reconnues, principalement la Cfdt. Pour préserver cet avantage et continuer à faire respecter le droit du travail, il nous faut être nombreux et unis.

Les valeurs de la Cfdt :

Démocratie, **Solidarité**, **Emancipation**, **Indépendance** et **Autonomie** sont portées par de nombreux adhérents au niveau National.



ADHERENTS, C'EST

- Etre informé des décisions, réflexions et projets de l'entreprise
- Donner un sens à la solidarité, participer aux changements et faire bouger les choses
- Anonyme vis-à-vis de la direction

SANS SYNDICAT

- Pas de contre-pouvoir, donc pas de négociations sur les salaires, mutuelle, congés, temps de travail, égalité professionnelle...
- Pas de CE donc pas d'accès facilité aux vacances, à la culture

Contrairement aux idées reçues, il n'est **PAS DANGEREUX** pour sa carrière de se syndiquer.

C'est une action personnelle et confidentielle. Chacun a son propre niveau d'engagement et reste acteur au sein de BNP Paribas.

STRESS

Ne reste jamais SEUL(E), dans une situation qui te semble anormale pour toi ou tes collègues :

PARLES-EN !

S'INFORMER SUR LE STRESS

Le stress représente le deuxième facteur de risque pour la santé au travail en Europe, et l'un des premiers facteurs influant sur le bien-être au travail

De votre assistant(e) social(e)

Elle peut t'accompagner en cas de difficultés relationnelles ou professionnelles et être à ton écoute

Coordonnées consultables

sur Echo'Net

Mon Espace RH >
Santé et action Sociale
Action Sociale France >
Je souhaite rencontrer l'assistant(e) social(e) de mon entité.

HARCELEMENT ET VIOLENCE

Comprendre et agir face à une situation de harcèlement et violence

Du médecin du travail

Il est le référent médical qui seul peut poser un diagnostic et prendre les dispositions adaptées.

Coordonnées du médecin du travail

affichées dans les locaux

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EXTERNE

CARE est un dispositif externe proposé par le cabinet Capital santé. Anonyme et confidentiel, il permet à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique par téléphone.

Appelez au 04 42 12 68 98

le lundi de 16h à 20h00
le mercredi de 14h00 à 16h00
le vendredi de 14h00 à 16h00

LA CSSCT

(Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail)

Elle contribue à la protection de la santé physique et mentale des collaborateurs. Elle est un interlocuteur des collaborateurs, des managers et du GI



LIEN

Lien pour les collaborateurs sur Echonet :

<http://b2e.group.echonet/pid60575-lid1/Logement.html>

Application mobile : bcom.bnpparibas.net

Contacte tes élus Cfdt.

ASSURER SON LOGEMENT

- Atout emprunteur : -13% sur la cotisation
- Assurance habitation : -10% sur le tarif client
- Protection habitat : -30% sur les frais d'installation + gratuité sur les frais de dépose/repose sous conditions.

FINANCER SON BIEN

- Prêt PEL : -30% sur le taux client
- Crédit immobilier à taux fixe/variable + prêt relais + prêt relais acquisition ; jusqu'à 30% sur le taux client + -30% sur les frais de dossier + -30% sur la grille standard de la garantie crédit logement.
- Pour en savoir plus consultez la grille des taux sur echonet.

ACHETER SON LOGEMENT

www.actionlogement.fr >

alternant.actionlogement.fr >

Mon espace logement BNP PARIBAS SA

Un dispositif d'accompagnement au parcours résidentiel

1) Tu es alternant, tu as entre 15 et 30ans, à quelles aides as-tu droit ?

- Action Logement lance un portail dédié aux jeunes alternants, en partenariat avec les régions
- Il permet aux jeunes, en quelques clics, de connaître les aides dont ils peuvent bénéficier en fonction de leur propre situation.
- Les communes qui se sont, pour le moment, associées sont la Normandie et les Hauts-de-France.

2) Prêt Action Logement

- Augmentation des montants des prêts accession pour l'acquisition ou la construction de la résidence principale.
- Pour connaître les modalités d'octroi de ce prêt et télécharger le formulaire de demande, **rendez-vous sur** : L'espace internet logement : Accès libre > Achat > les prêts Action Logement

INSTALLATION

Par le store BNP Paribas (il s'agit du store BNP Paribas , déjà pré-installé sur votre Iphone Professionnel)

1. Sur ton téléphone professionnel, recherche et appui sur le logo suivant (Apps@BNPP)

Tu veux connaître l'offre tarifaire dédiée aux clients collaborateurs ?

Tu veux recommander un proche, ouvrir un compte dans l'agence de ton choix ?

Tu es nouveau collaborateur et tu veux te familiariser avec le Groupe ?

Et cela depuis ton mobile (professionnel ou personnel).

C'EST TRÈS SIMPLE ! Télécharge B.Com, la nouvelle application de BNP Paribas accessible uniquement aux collaborateurs BNP Paribas.

ÊTRE ADHÉRENT À LA Cfdt, QU'EST-CE QUE ÇA M'APPORTE ? LA Cfdt, C'EST UNE ÉQUIPE À MES CÔTÉS POUR...

... TE CONSEILLER

- La Cfdt te conseille sur tes relations avec la hiérarchie, tes difficultés dans l'entreprise, tes opportunités de carrière mais aussi sur tes droits de formation...
- La Cfdt peut aussi t'aider en dehors du travail sur des questions comme tes droits sociaux, ton logement, ta sécurité sociale ou ta retraite.

... T'ÉCOUTER

- Au sein de ton établissement, tu es régulièrement consulté sur les revendications, l'action syndicale, la signature d'un accord sur le temps de travail, l'augmentation annuelle des salaires, la grille des classifications...
- À chaque élection professionnelle, tu es associé au choix des candidats.
- Tu as la parole sur les orientations de la Cfdt par l'intermédiaire du syndicat professionnel auquel tu adhères.

... T'INFORMER

- La Cfdt t'informe sur l'actualisation de tes droits, sur la vie de ta profession, les initiatives et les prises de position de ton syndicat. Dès ton adhésion, tu reçois à domicile le mensuel Cfdt Magazine, édité par la confédération, et aussi toutes les informations professionnelles et locales, éditées pour les adhérents par les différentes structures de la Cfdt.

... TE FORMER

- La formation syndicale est aussi importante que la formation professionnelle, c'est le levier pour faire évoluer notre travail syndical et l'accompagnement de nos collègues. Elle participe à l'amélioration de la vie syndicale en conjuguant de manière nouvelle les qualifications et compétences individuelles et collectives.

LA Cfdt T'ÉCOUTE ET TE REPOND !

Pour IDF Est

Jean-Marie Remy : 06 59 54 67 01
Jasmina Zivkovic : 06.98.82.50.05
Nathalie Beffa : 06 64 01 96 87

Pour IDF Ouest

Yannick Margerie : 06 73 98 52 45
Sophie Crépeaux : 06 98 54 95 03
Juan Antonio Gonzalez : 06 67 24 54 97





SOLIDARITÉ
ÉMANCIPATION
INDÉPENDANCE
AUTONOMIE
DÉMOCRATIE